

De la distinction entre dommages et intérêts et indemnisation

Par **Cassation74**, le 21/10/2017 à 19:26

Bonjour à tous,

Petite question qui pourrait paraître basique, mais je voulais m'assurer d'une chose : des dommages et intérêts sont ils assimilables à une indemnisation et inversement? Ou y a-t-il une différence entre les deux?

Je pose cette question car il est question d'une clause contractuelle dérogeant à la loi et parlant d'indemnisation, or la loi en la matière parle de dommages et intérêts... Je me demande donc si ladite clause est applicable.

Merci d'avance !

Par **marianne76**, le 21/10/2017 à 20:41

Bonsoir les dommages et intérêts correspondent à une réparation du préjudice subi cela correspond bien une indemnisation

Par **Cassation74**, le 24/10/2017 à 15:10

Merci beaucoup pour votre réponse.